

Saint-Marc Jaumegarde

... naturellement

Nous remercions les Saint Marcais qui ont participé à notre première réunion d'information citoyenne, à laquelle Monsieur le Maire, **Régis Martin** - également invité - n'a pas souhaité se joindre, ni même mettre une salle à notre disposition.

Nous approfondirons dans les prochaines semaines les thèmes abordés au cours de cette réunion afin de **vous apporter toute l'information nécessaire pour réfléchir et discuter ensemble à l'avenir de notre commune et vivre...**

... Saint-Marc autrement.

Patrick Markarian et son équipe
saint.marc.autrement@gmail.com



Saint-Marc-Jaumegarde

... autrement

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, les Saint-Marcais voteront, pour la première fois, simultanément à l'aide d'un même bulletin pour :

- une liste de 15 conseillers municipaux, composée d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme - un homme ou inversement ;
- un délégué communautaire et un suppléant, représentant notre commune à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (binôme également à parité homme - femme).

- Contrairement aux précédentes élections municipales de 2008, nous ne pourrons ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé, sous peine de nullité du bulletin.
- Il s'agit de renouveler le conseil municipal de Saint-Marc-Jaumegarde, dont le maire a été élu pour la première fois, il y a près de 20 ans, en 1995.
- Pour voter à Saint-Marc-Jaumegarde, vous devez vous être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Voter, un geste citoyen !